

airelle

Maison des Initiatives

155 route de Lagraulière - 19330 St-Germain-les-Vergnes

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

En 2021, nos actions ont été soutenues par :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



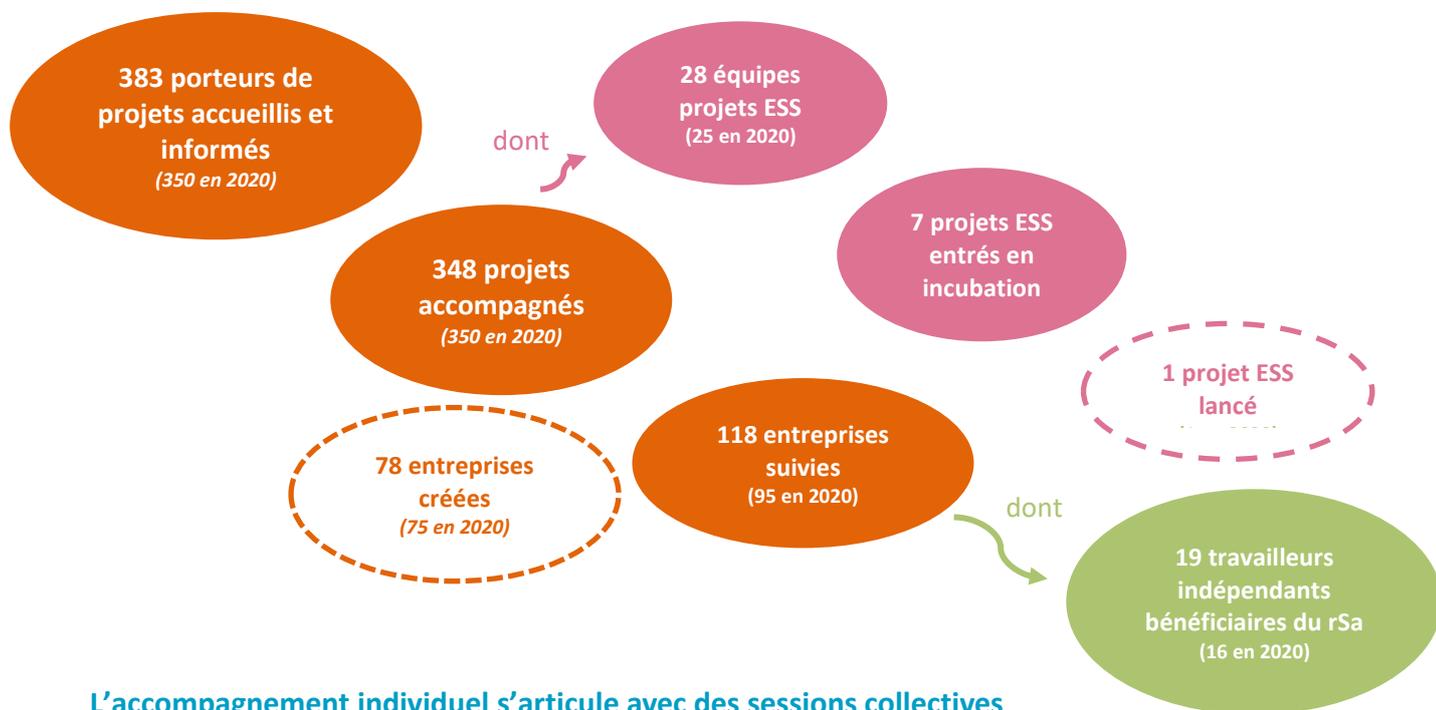
Initiative et Solidarité

Présente depuis plus 30 ans en Limousin, l'association **airelle** a pour but de participer au développement local et régional. En portant une attention toute particulière au public de demandeurs d'emplois ou de personnes en difficulté d'insertion, elle se donne pour objectif de mettre en œuvre des actions visant à :

- ✓ Détecter et accompagner les initiatives locales qui pourraient entraîner directement ou indirectement des créations d'emplois
- ✓ Contribuer à l'émergence de projets de création d'activités, et accompagner les porteurs de ces projets dans leurs démarches, c'est-à-dire les aider à :
 - acquérir une culture entrepreneuriale
 - développer leur capacité d'autonomie
 - acquérir les outils de gestion nécessaires au montage de leur projet
 - maîtriser ces outils afin d'assurer la pérennité et le développement des entreprises ou des activités ainsi mises en place
- ✓ Promouvoir de nouvelles formes d'entreprises
- ✓ Défendre les intérêts des porteurs de projet d'une façon générale et de ses adhérents en particulier auprès des organismes et institutions concernés

Cette volonté a été affirmée par une adhésion volontaire de tous ses membres et de ses salariés à la charte « Initiatives et Solidarité » (cf annexe 1) dont son fondateur a été un des rédacteurs en 1991 et dont les valeurs sous-tendent toujours les actions de l'association.

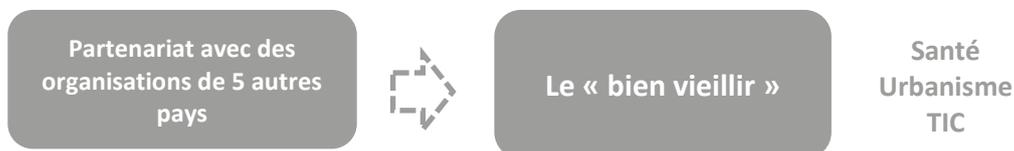
2021 en bref



L'accompagnement individuel s'articule avec des sessions collectives



Mise en œuvre d'un projet à l'échelle européenne



Entreprendre la ruralité



Les porteur.se.s de projet accompagnés.es en 2021

Le cœur d'activité de l'association est l'accompagnement des porteurs de projet de création ou reprise d'activité économique de Corrèze dans la démarche de construction de leur projet, et ce quel que soit leur profil, leur situation ou la nature de leur projet. Ainsi, **airelle** travaille avec des porteurs de projets de profils et de situations socio-professionnelles divers : personnes bénéficiaires du RSA, salariés, étudiants, entrepreneurs en activité, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés...

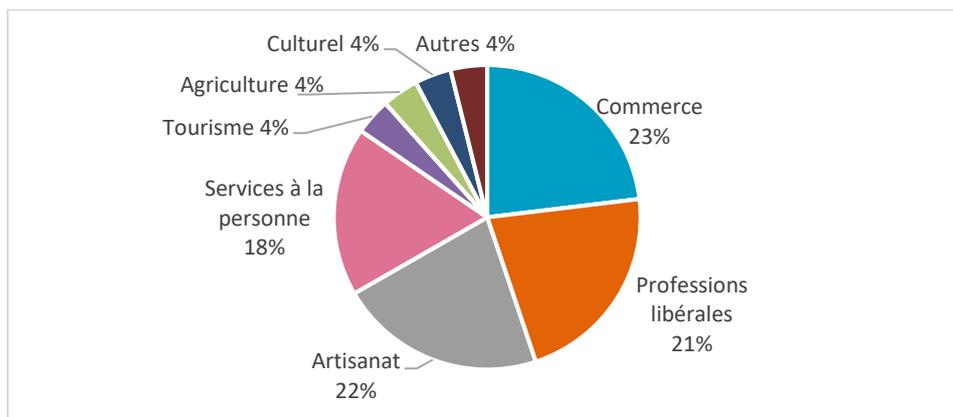
Toutefois, l'association étant reconnue pour son attention à rendre l'entrepreneuriat accessible à tout un chacun :

- ✓ Les personnes accueillies sont **pour plus de la moitié des demandeurs d'emploi (55%)**. Un quart sont bénéficiaires du rSa. Nous constatons une forte progression de la part des salariés : 22% cette année, contre 10 à 12% les années précédentes, mais aussi une part significative de personnes sans emploi mais non inscrites à Pôle Emploi car ne bénéficiant pas d'allocations (16%).
- ✓ Les femmes représentent 56% des personnes accueillies et accompagnées et 54% des chef-fe-s d'entreprise ayant créé cette année suite à un accompagnement.
- ✓ L'âge des personnes accueillies et accompagnées, en moyenne de 41 ans, va de 20 à 68 ans.

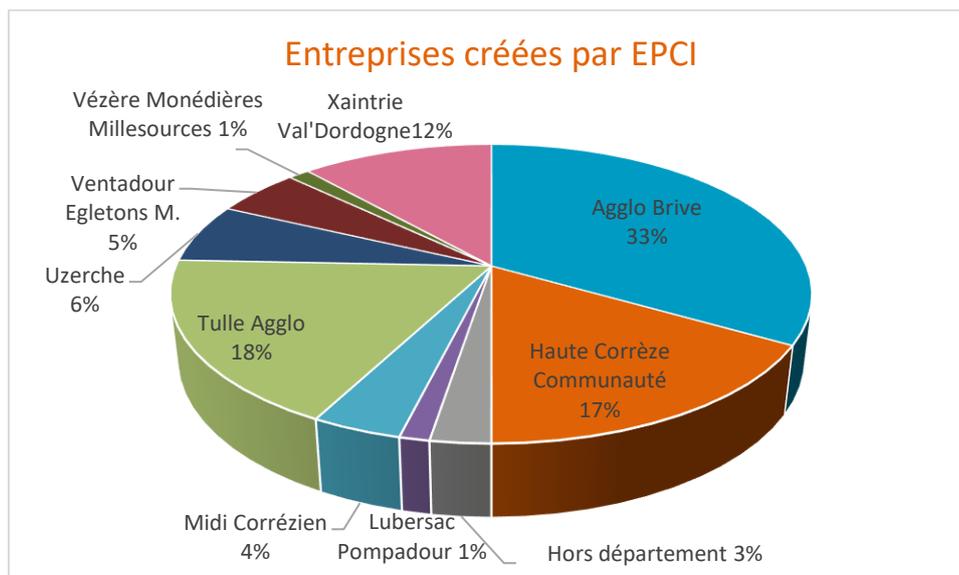
Quant aux entreprises créées :

- ✓ il s'agit essentiellement de **créations ex-nihilo**.
- ✓ Les activités relèvent de tous les domaines, avec comme tous les ans une grande majorité dans les secteurs **des services à la personne, du commerce, de l'artisanat, et des professions libérales**. Le taux de concrétisation est toutefois nettement plus élevé dans ces trois derniers secteurs. **airelle** a toujours été repérée pour pallier l'absence de chambre consulaire des professions libérales. L'association accompagne également des projets agricoles mais généralement en amont du projet, le relais étant souvent pris par des partenaires du champ agricole.

Entreprises créées par secteur d'activité



- ✓ La grande majorité des entreprises ont été créées sous forme **d'entreprises individuelles** (plus de 80%). Les autres sont sous forme sociétale collective (SARL et SAS : 13%) ou individuelle (Eurl, SASU : 2%), ainsi que sous forme associative (2%).
- ✓ Les nouvelles entreprises se répartissent sur l'ensemble du territoire.



Présence sur le territoire

L'association **airelle** attache depuis sa création une attention toute particulière à se rendre accessible au plus grand nombre en apportant une réponse de proximité, que ce soit en milieu rural ou urbain. Pour cette raison, elle intervient sur l'ensemble du Limousin, en privilégiant les territoires de Corrèze, notamment en diversifiant ses points d'accueil et permanences régulières.

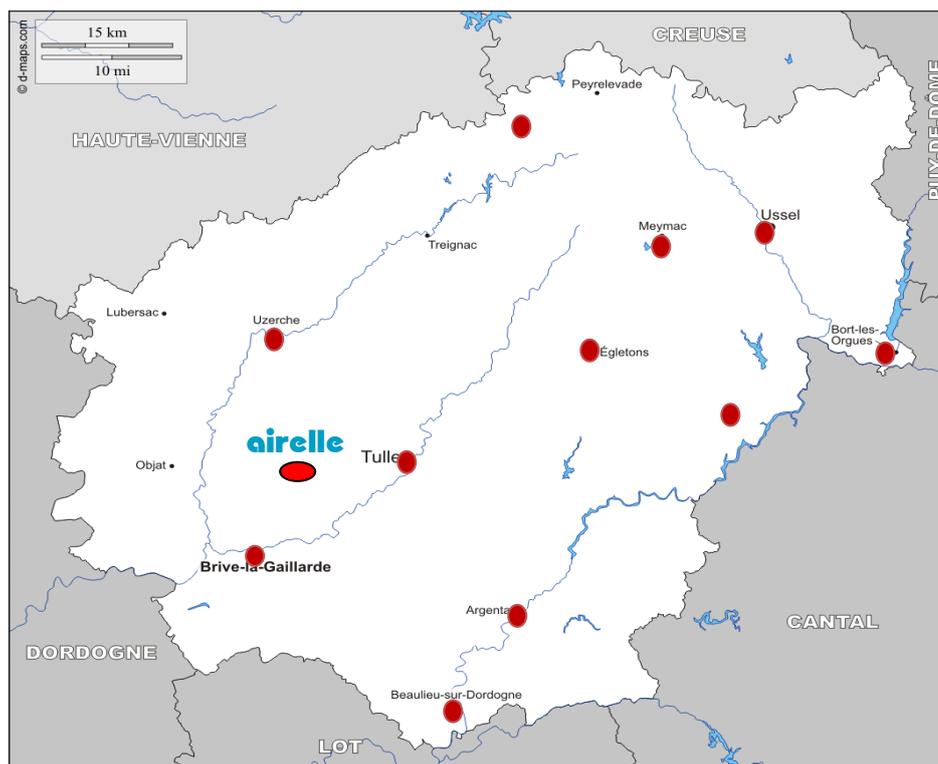
Sa situation stratégique à la croisée des autoroutes A89 et A20, au-dessus du péage de Saint Germain les Vergnes, rend ses bureaux faciles d'accès.

Lieux d'accueil :

En plus des locaux permanents de Saint Germain les Vergnes, les conseillers d'**airelle** ont été présents régulièrement pour rencontrer les porteurs de projets dans les lieux suivants.

Localité	Lieux d'accueil
Brive la Gaillarde	Centre Culturel de Brive Espace régional d'information de proximité (ERIP)
Tulle	Hôtel d'entreprises Initio, Mission Locale
Ussel	CMSD (centre médico-social départemental), Milléco
Argentat	CMSD et mairie
Beaulieu sur Dordogne	Maison du Département et des services au public
Egletons	CMSD

L'association est intervenue de manière plus ponctuelle, selon les besoins, dans d'autres communes telles que Uzerche, Treignac, Bort les Orgues, Peyrelevade, Meymac, Neuvic... et tout autre point d'accueil en fonction des contraintes de mobilité des porteurs de projet.



Actions 2021

Le cœur d'activité d'**airelle** est d'accompagner les porteurs de projet de création (ou reprise) d'activité dans toutes les étapes de construction du projet, de l'idée jusqu'au suivi post-crédation. Il s'agit d'aider les porteurs à appréhender l'ensemble des facettes de leur projet et à les outiller en vue de prendre des décisions éclairées. L'association est intervenue cette année sur les dispositifs et outils d'appui à la création et au développement d'activités et d'entreprises suivants :

- ✓ **dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés »** du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, avec un conventionnement pour l'accueil, l'accompagnement et le suivi de porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, quel que soit la nature du projet (hors projets agricoles), la situation de la personne ou l'état d'avancement du projet,
- ✓ **accompagnement des bénéficiaires du rSa et suivi des Travailleurs Indépendants bénéficiaires du rSa** dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion, mis en place par le Conseil Départemental de la Corrèze respectivement depuis 1993 et 2013,
- ✓ fin du marché **Activ'Crea** de Pôle Emploi Tulle et Ussell, visant à évaluer le potentiel entrepreneurial de demandeurs d'emploi intéressés à créer ou reprendre une entreprise,
- ✓ actions spécifiques en faveur des femmes dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes**,
- ✓ **rhizome**, incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire en Corrèze, mis en place par **airelle** depuis 2018 avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine de Tulle Agglo.

🔗 L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS DE TPE 🔗

Le parcours d'accompagnement proposé combine entretiens individuels et sessions collectives (cf schéma en annexe 1). Sur l'année, 2.304 heures ont été consacrées aux entretiens individuels avec les porteurs de projet et créateurs d'entreprise. Les ateliers collectifs ont quant à eux représenté près de 2.800 « heures participants » :

- 29 ateliers de sensibilisation à la création d'entreprises sur l'ensemble de la Corrèze, avec 211 participants. Ces ateliers sont animés à Brive, Tulle, Ussel et en visioconférence. Ils ont pour but de permettre une représentation réelle et effective de l'entreprise, sensibiliser sur le métier de chef d'entreprise, faciliter une meilleure appréhension de la démarche de construction d'un projet de création / reprise d'entreprise et informer sur les dispositifs d'aide (accompagnement et financement).
- une session « Mon projet en actions » sur 2 jours pour comprendre le fonctionnement d'une entreprise et entrer dans une démarche progressive de construction du projet,
- 3 sessions M.I.M.E.[®] (Méthode d'Initiation au Métier d'Entrepreneur)¹
- 22 ateliers thématiques d'une demi-journée à une journée portant sur les thèmes suivants :
 - l'étude de marché,
 - la politique de prix,
 - stratégie et outils de communication,
 - construction des prévisions financières,
 - environnement juridique, fiscal et social de l'entreprise,
 - relations avec la banque,
 - gestion et comptabilité,
 - les statuts coopératifs et associatifs.

L'entrepreneuriat au féminin

- **En avant, toutes ! – réseau d'échanges et de coopération des femmes entrepreneures corréziennes**



S'insérant dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes**, **airelle** avait initié fin 2020 la création de deux réseaux de femmes entrepreneures, sur les bassins de Tulle et d'Ussel, avec pour objectifs de favoriser l'échange, le soutien moral et l'entraide. Les entrepreneur.e.s se retrouvant bien souvent à vivre les mêmes événements ou à se poser les mêmes questions que d'autres, la volonté est ici de favoriser le partage d'idées, de doutes, de solutions, et de permettre aux cheffes d'entreprise de se nourrir de l'expérience de leurs pairs. Les rencontres, animées par **airelle**, sont l'occasion d'aborder et de travailler collectivement sur les thématiques

¹ La méthode M.I.M.E.[®] a été créée au début des années 2000. Le 10.000ème participant a été fêté en 2015. **airelle** a l'exclusivité de la mise en œuvre de cette méthode sur le Limousin. La méthode est présentée sur le site <http://www.methode-mime.fr>.

préalablement choisies par les participantes sur la vie de leur entreprise et sur l'entrepreneuriat au féminin, dans un cadre convivial et bienveillant.

Sur l'année, 38 femmes ont participé à ces rencontres. Les thématiques suivantes ont été abordées au cours de la série de 4 rencontres organisée sur chacun des deux sites :

- Stratégie commerciale
- Confiance en soi et légitimité
- Supports et canaux de communication
- Motivation, ou comment se manager soi-même

A ces rencontres s'est ajouté un temps convivial informel au début de l'été.

Le groupe facebook dédié « en-avant-toutes-avec-airelle », comptant près d'une centaine de membres, permet de faciliter les échanges directs entre les entrepreneures, en dehors des rencontres organisées par **airelle**.

▪ **CréA'ctives**

Egalement dans le cadre du **Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes**, nous avons organisé deux sessions « **CréA'ctives** » animées par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles). Celles-ci ont pour but d'échanger avec les participantes sur les stéréotypes et les représentations liées au féminin et au masculin dans l'univers de l'entrepreneuriat, afin de mieux s'en détacher pour se recentrer sur le projet de création.

▪ **Estime de soi et impact sur le projet entrepreneurial**

En novembre 2021, en concertation et avec l'appui de la Déléguée aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DDDFE) de Corrèze et en partenariat avec une coach indépendante, **airelle** a initié un projet visant à évaluer l'impact de l'estime de soi sur les prises de décision entrepreneuriales des femmes (ambitions et concrétisation d'un projet de création d'entreprise notamment).

Dans le cadre d'une pré-expérimentation, 11 femmes, porteuses de projets de création d'entreprise ou ayant récemment créé, ont participé entre novembre et décembre à un programme de coaching collectif visant à travailler sur l'estime de soi. Afin d'en qualifier l'impact sur le projet entrepreneurial, nous avons prévu de nous baser sur des auto-évaluations et entretiens avec les participantes à l'entrée dans le programme, immédiatement à l'issue de celui-ci (étape réalisée), puis à froid 6 mois plus tard (mai 2022), ainsi que des entretiens avec leurs accompagnateurs en création d'entreprise. La progression dans l'estime de soi a été mesurée selon les critères de l'échelle de Rosenberg dans le cadre du programme de coaching. Cette pré-expérimentation a pour but de nous aider à identifier et tester des critères permettant de mesurer les éventuelles évolutions dans l'appréhension et la mise en œuvre de leur projet par les participantes. Un rapport de synthèse en sera établi présentant les résultats.

« Cela m'a permis de réajuster ma posture d'entrepreneure par rapport à des étapes clés du démarrage (ex: importance d'être entourée de personnes positives envers mon projet).

Je me suis sentie soutenue par la coach et la "communauté" sans jugement et cela m'a re-boostée.

Cela m'a permis de déculpabiliser. J'ai pu identifier la cause de mon "plafond de verre" et je me suis sentie grandie. Mon "amour de Soi" est plus fort. Conséquence : ma clientèle a déjà augmenté et j'augmente mes tarifs au 1/1/2022 »

Ce témoignage nous conforte dans notre intention de mettre en oeuvre en 2022/2023 une seconde phase avec un nombre plus significatif de femmes et en partenariat avec des acteurs divers (psychologue du travail, Pôle Emploi, ARS, universitaires...). Cette seconde phase visera à vérifier et affiner les résultats déjà observés, tout en permettant aux femmes participantes de booster leur confiance en soi.

Travailleurs indépendants

L'association a co-construit il y a une dizaine d'années une action avec le Service Insertion du Département en faveur des travailleurs indépendants bénéficiaires du rSa. Il s'agit de mener avec les bénéficiaires, orientés par les référentes rSa, un diagnostic de leur activité et de ses perspectives de développement, et, le cas échéant, de concevoir avec eux un plan d'actions et de les accompagner dans sa mise en oeuvre, le but étant de générer des revenus suffisants pour en vivre. Cette action est renouvelée tous les ans. Après un niveau limité au cours des dernières années, un net regain de prescription s'est produit à partir du deuxième semestre 2021. L'action a touché 19 personnes au cours de l'année.

🌀 L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLECTIFS 🌀

rhizome, incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire en Corrèze

Depuis 2018, **airelle** porte un incubateur nommé **rhizome**, destiné à promouvoir, faire émerger et vivre l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire de la Corrèze. Les personnes ayant un projet de création d'activité en association, fondation, coopérative, mutuelle ou en tant qu'entreprise socialement utile peuvent bénéficier d'une aide à la construction de leur projet, avec un accompagnement adapté allant de l'idée au lancement de l'activité. Le dispositif s'appuie sur un réseau diversifié de partenaires qui participent en apportant leurs expertises et compétences au service des porteurs de projet incubés : des services déconcentrés de l'État, des collectivités locales (Région, Département, intercommunalités de la Corrèze, communes), des organismes de l'accompagnement, du développement et du financement des entreprises, notamment ceux spécifiques à l'ESS, des représentants et fédérations de secteurs d'activités, des structures de l'ESS de la Corrèze.

- **28 équipes projet ont été rencontrées.** Les projets sont répartis sur 8 des 10 intercommunalités de la Corrèze, Plus d'un tiers des équipes rencontrées cette année ont eu connaissance de rhizome par le bouche à oreille. Les autres ont été orientées par des collectivités locales (Haute Corrèze Communauté, PETR Vézère Auvézère, Région, Département), des partenaires du champ de l'ESS et de la création d'entreprises (Urscop, DLA, Iriscop et Adie) et du service public de l'emploi (Pôle Emploi). La plupart de ces équipes a effectué avec **airelle** un travail de clarification de l'idée et de première structuration du projet, phase qui s'avère indispensable avant éventuelle candidature à l'incubation.
- **7 projets présentés en comité de sélection** ont été retenus pour l'entrée en incubation.
- Au 31 décembre 2021, 9 projets étaient en cours d'incubation.
- Une équipe a lancé son projet au cours de l'année.

L'association DIPTYK, "Du jardin à l'assiette" propose un service traiteur et des activités socio-culturelles avec la cuisine comme support. Diptyk est intervenue dans de nombreuses manifestations locales et auprès de publics en difficulté, par exemple au centre pénitencier d'Uzerche. Une première embauche a eu lieu en 2022.

Nous avons poursuivi comme les années précédentes des actions pour **mieux faire connaître l'ESS, ses enjeux, ses acteurs**, avec l'enjeu de faciliter la détection des projets :

- rencontres avec des techniciens et élus d'EPCI et des prescripteurs,
- infolettre trimestrielle destinée aux partenaires et prescripteurs potentiels de l'incubateur sur l'activité de l'incubateur et relais d'agenda de l'ESS (événements locaux, conférences et webinaires mis à disposition, informations des partenaires ...).
- actions de sensibilisation « grand public » : une journée « Entreprendre Autrement » a été comme tous les ans maintenant organisée à Tulle dans le cadre du mois de l'ESS. Cet événement, à destination des porteurs de projet incubés comme du grand public, a réuni 17 participants dont 8 acteurs du territoire, pour mieux comprendre les statuts de l'ESS et leurs spécificités.
- animation d'un webinaire dédié à l'incubateur dans le cadre du dispositif Boost'Projet du Conseil Départemental, articles sur le blog de Citoyliens, plate-forme web sur les initiatives locales et éco-citoyennes en Corrèze, posts Facebook...

🔗 DES ACTIONS SPECIFIQUES 🔗

« Ensemble », catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin et Dordogne

Le projet « **Ensemble** », **catalyseur de coopération entrepreneuriale en Limousin - Dordogne**, déposé par **airelle** au nom d'un collectif composé d'incubateurs de projets de l'économie sociale et solidaire (le Décapsuleur, LIESS87, Emergence Périgord), des coopératives d'activité et d'emploi de ce territoire (Iriscop, Coop&Bât, Coop'Alpha, Oxalis, l'Elan) et de France Active Limousin, est **l'un des 4 projets lauréats de l'appel à projets « Entreprendre la ruralité » de la Fondation Entreprendre** lancé en 2021 au niveau national.

Ce programme de recherche-action sur 3 ans est dédié à l'expérimentation de parcours d'accompagnement à **l'entrepreneuriat de territoire** (tel que défini dans le Manifeste en annexe 3) et nous permet, outre les moyens financiers, de bénéficier d'un accompagnement de la Fondation et d'échanges avec les autres lauréats de l'appel à projets.

Cette sélection est pour nous une reconnaissance du travail mené par airelle et les structures membres du collectif sur le terrain, avec l'appui fort de la Région Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental de la Corrèze ainsi que des collectivités territoriales et des partenaires qui nous soutiennent.

Le projet a démarré par une première phase de diagnostic, de septembre 2021 à fin mars 2022, visant à choisir 4 bassins de vie « pilotes ». Les territoires retenus sont les communautés de communes de Bénévent-Grand-Bourg en Creuse, de Haute Corrèze Communauté et Ventadour-Egletons-Monédières en Corrèze, et celui formé par les 3 communautés de communes de Sarlat-Périgord Noir, Vallée de l'Homme et Vallée de la Dordogne-Forêt Bessède en Dordogne.

La suite du projet est de co-construire une réponse adaptée par et pour chacun de ces territoires avec ses différentes parties prenantes (citoyens, élus, acteurs économiques...) pour déployer une offre d'accompagnement qui :

- ✓ s'appuie sur, met en synergie, et complète, les dispositifs existants
- ✓ favorise la mise en lien des chefs d'entreprise et porteurs de projet d'activités avec les acteurs intervenant sur le territoire : collectivités locales, habitants, associations, chambres consulaires, services de l'Etat, experts...
- ✓ accompagne les entrepreneurs et collectifs dans la structuration de leurs projets de coopération et de mutualisation, plus particulièrement pour la création ou la relocalisation de filières,
- ✓ contribue à sensibiliser et améliorer les compétences des chefs d'entreprise et porteurs de projets d'activités par la proposition d'ateliers interactifs
 - logiques de coopération
 - logiques de co-développement
 - connaissance et diagnostic des besoins de leur territoire (acteurs, ressources et savoir-faire locaux, commerces et services de proximité...)
 - enjeux du bien-vieillir et bonnes pratiques
 - enjeux du développement durable et bonnes pratiques

Hands-on SHAFE – l'entrepreneuriat au service du bien-vieillir



airelle s'est engagée fin 2019 avec des partenaires de 5 autres pays européens dans un projet interdisciplinaire sur 3 ans intitulé « Hands-on SHAFE ». Celui-ci est financé par l'Union européenne à travers le programme « ERASMUS + » dont l'objectif est de promouvoir et développer l'éducation et la formation des adultes, particulièrement ceux faiblement diplômés/qualifiés.

SHAFE est l'acronyme de « Smart, Healthy, Age-Friendly Environments » qui pourrait se traduire par « Environnements intelligents adaptés aux besoins – physiques, mentaux, émotionnels, sociaux – des personnes âgées ». Ce concept, développé par un réseau thématique du même nom à l'échelle européenne, est inspiré par le cadre d'action de l'Organisation Mondiale de la Santé, selon laquelle les environnements physiques et sociaux sont des déterminants clés du vieillissement en bonne santé et en autonomie. SHAFE est un concept « holistique » qui considère qu'un environnement en mesure de répondre aux besoins des populations vieillissantes prend en compte 3 domaines interdépendants : santé/ bien-être, architecture/urbanisme et les technologies de l'information et de la communication.

« Hands-on » signifie « par la pratique ». Le projet a pour but la mise en pratique du concept de SHAFE.

Afin de favoriser l'émergence d'une société davantage amenée à reconnaître et à s'adapter aux problématiques des personnes vieillissantes, les membres du projet Hands-on SHAFE misent sur la formation des acteurs susceptibles de mettre en œuvre des initiatives SHAFE². Ces acteurs incluent aussi bien les personnes désireuses d'aider une personne âgée de leur famille ou de leur voisinage, que celles intervenant ou souhaitant intervenir à plus large échelle, par exemple au sein d'une communauté ou sur un territoire.

Des modules de formation en ligne, à vocation pratique, sont en cours de conception, destinés aux personnes ou organisations qui utilisent, développent ou sont susceptibles d'utiliser, de développer ou

² Initiatives SHAFE : initiatives qui ont vocation à favoriser et améliorer la santé, le bien-être (physique, psychologique et émotionnel) et l'inclusion sociale des personnes vieillissantes. Ces produits/services peuvent être lucratifs ou non et sont en lien direct avec les 3 piliers SHAFE.

de promouvoir des produits/services/environnements SHAFE, avec une attention particulière pour les publics faiblement diplômés ou qualifiés³.

airelle est responsable au sein de ce projet de la thématique « création d'activité ». En 2021, trois des sept modules prévus dédiés à l'entrepreneuriat ont été finalisés et mis en ligne.

Prestations de formation extérieures

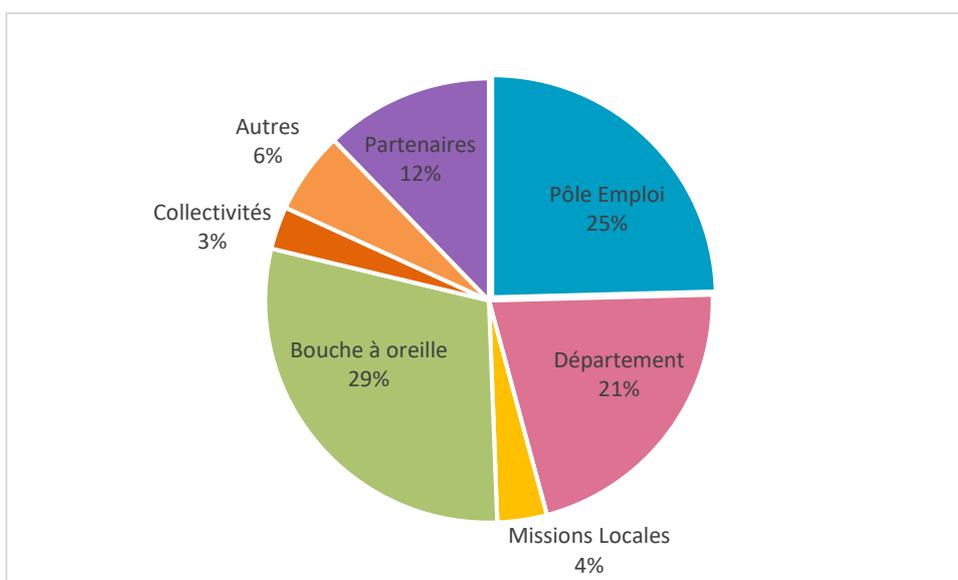
L'association est intervenue pour le compte d'autres organismes :

- Deux salariés d'**airelle** sont des formateurs M.I.M.E.[®] agréés et ont participé à l'animation de sessions auprès d'étudiants de grandes écoles et universités.
- Un cycle d'ateliers sur la stratégie commerciale a été assuré auprès des chefs d'entreprises hébergés à l'hôtel d'entreprises Initio de Tulle.
- Une session de 2 jours sur l'étude de marché a été animée pour l'ADEAR auprès de futurs chefs d'entreprises agricoles.

Partenaires

Prescripteurs :

Les principales sources de prescription des personnes ayant contacté l'association sont le bouche à oreille (29%), Pôle Emploi (25%) et le Service Insertion du Département (21%). Si le nombre et la part des personnes orientées par Pôle Emploi ont significativement baissé, celui-ci reste le premier organisme prescripteur, et ce malgré la perte du marché Activ'Crea. Les porteurs de projet peuvent être orientés par une grande diversité de partenaires : Missions Locales (4%), collectivités (Région, communautés de communes, mairies, Chambre de Commerce et d'Industrie, organismes de formation (AFPA notamment) et de reclassement professionnel (Altedia), DLA... D'autres encore ont eu connaissance d'**airelle** par internet ou par des actions de communication directes, et enfin certains anciens porteurs de projet reviennent pour un nouveau projet.



³ cf site du projet <https://hands-on-shafe.eu>.

Partenaires techniques et sociaux :

L'association **airelle** apporte son soutien aux porteurs de projet dans la construction permanente de son réseau de partenaires. **airelle** travaille en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le champ de la création d'entreprises et est membre du groupement Corrèzien du dispositif de la Région « Entreprendre, la Région à vos côtés ». L'association participe depuis de nombreuses années aux comités d'attribution de prêts d'honneur d'Initiative Corrèze et de garanties de France Active Limousin en Corrèze.

Dans le cadre de la convention de partenariat signée en décembre 2020 avec l'Urssaf, les conseillers de l'Urssaf sont intervenus pour informer les futurs créateurs accompagnés par l'association sur 2 sessions, avec 19 participants. Une adresse mail dédiée a été mise en place, à destination des conseillers **airelle** pour échanger en direct avec les services de l'Urssaf.

Les acteurs de l'insertion sont également des partenaires importants (Pôle Emploi, Service Insertion du Département, Missions Locales, ERIP de Brive...). Les conseillers d'**airelle** échangent régulièrement avec les référents professionnels des personnes accompagnées.

Dans le cadre de **rhizome**, l'association travaille en lien avec une grande diversité d'organismes et services susceptibles d'intervenir en appui aux projets de l'ESS : organismes d'accompagnement et de financement de l'ESS (DLA, France Active Nouvelle Aquitaine, URSCOP, ...), services déconcentrés de l'Etat, services économiques des collectivités locales, représentants et fédérations de secteurs d'activités, structures de l'ESS de la Corrèze (associations, coopératives, fondations). Ceux-ci sont invités, selon la nature et la localisation des projets, à participer aux comités de sélection et de suivi des projets incubés.

Homologues d'autres départements

L'un des axes de pérennité et de développement de l'association passe par le renforcement de son réseau et la mutualisation de moyens à l'échelle régionale.

airelle participe au réseau des incubateurs de l'économie sociale et solidaire au niveau régional, facilitant l'interconnaissance, le partage d'expériences et de bonnes pratiques, ce qui nous a amené à travailler sur un chantier de mise en place d'outils collaboratifs avec les deux autres incubateurs du Limousin. Les relations nouées avec les incubateurs, mais aussi, par l'activité de rhizome, avec les coopératives d'activités et d'emploi, ont facilité la constitution du collectif « Ensemble » pour remporter l'appel à projets « Entreprendre la ruralité » de la Fondation Entreprendre avec un projet ambitieux.

Toujours cette année, **airelle** a participé, avec un collectif mené par l'AFIPaR, au dépôt d'une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) en faveur des femmes en milieu rural, qui a lui aussi retenu notre projet « accompagner et susciter l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural ». L'AFIPaR (Association de Formation et d'Information des Paysans et des Ruraux) a développé depuis plus de 10 ans un pôle d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural en Poitou-Charentes et porte des valeurs et des préoccupations proches d'**airelle**. Le financement de l'ANCT nous permettra d'une part de renforcer en 2022/2023 nos actions en faveur des femmes (réseau « En avant, toutes ! », sessions CréA'ctives, action « Estime de soi »), d'autre part d'enrichir nos pratiques grâce aux échanges avec l'AFIPaR et les partenaires membres du réseau CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).

Partenaires financiers :

La prise en charge de nos actions a été assurée en 2021 par :

- la Région, dans le cadre de son dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés » et par son soutien aux incubateurs de l'ESS,
- le Département, pour l'accompagnement et le suivi de bénéficiaires du RSA porteurs de projets ou travailleurs indépendants
- Tulle Agglo et les communautés de communes Midi Corrèzien et Vézère-Monédières-Millesources,
- Pôle Emploi (fin de prestations Activ'Crea),
- L'Etat (Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité)
- BPI France dans le cadre du Plan d'Actions Régional pour la promotion de l'entrepreneuriat des femmes,
- la Fondation Entreprendre,
- la Caisse des Dépôts et Consignations pour les événements « Entreprendre Autrement »,
- l'Europe (programme Erasmus+).

La mise à disposition de locaux pour accueillir les porteurs de projet en rendez-vous individuel ou en réunion représente une aide précieuse pour l'association. L'association bénéficie ainsi de cette manière de l'appui du Centre Culturel de Brive, de l'ERIP de Brive, de la Mission Locale et d'Initio à Tulle, de la communauté de communes Haute Corrèze Communauté, des Centres Médico-sociaux départementaux (Ussel, Egletons, Argentat, Meymac, Bort les Orgues, Uzerche), de la Maison du Département et des services au public de Beaulieu-sur-Dordogne, de mairies (Argentat, Bort les Orgues, Treignac, Neuvic).

Ressources Humaines

Depuis fin 2019, **airelle** s'appuie sur une équipe composée de 8 salariés et 7 administrateurs. En 2021, une conseillère a quitté l'association et une nouvelle l'a rejointe. Compte tenu des nouveaux projets portés par l'association, un autre recrutement était souhaité dès le 2^e semestre mais celui-ci n'a pu aboutir qu'en février 2022.



airelle est adhérente à l'Institut Européen de l'Entrepreneuriat Rural (i2er) et bénéficie ainsi de la mutualisation de moyens financiers et humains mis en œuvre dans le cadre de l'i2er.

L'i2er propose et met en œuvre depuis plus de 20 ans des projets qui allient entrepreneuriat et développement local rural. L'organisation est constituée de personnes ressources et d'intervenants extérieurs qui possèdent toutes une expertise sur le sujet.

L'institut propose des activités :

- de formations d'élus, de techniciens, de responsables d'agences et d'acteurs du développement local rural,
- européennes en assurant la gestion, la mise en œuvre ou la coordination de projets européens centrés sur l'entrepreneuriat et la création d'activité en milieu rural,
- de recherches académiques sur les processus entrepreneuriaux en milieu rural.

Perspectives

- **L'accompagnement des porteurs de projets de TPE**

Nous poursuivons les actions menées en 2021, avec les mêmes dispositifs. Le dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés » dont l'appel à projets devait être relancé en 2020 a été prolongé en 2021, puis de nouveau en 2022. Le nouvel appel à projets devrait avoir lieu en septembre 2022. De son côté, le Département a renouvelé sa confiance à l'association pour l'année 2022.

- **Entreprendre au féminin**

La constitution d'un 3e réseau « En avant, toutes ! » est prévue à l'automne sur le territoire de la communauté d'agglomération de Brive.

L'expérimentation « Estime de soi » se poursuit dans sa 2^e phase, avec deux nouvelles séances de coaching prévues, au 2^e semestre 2022 et 1^{er} semestre 2023, en y associant l'Afipar qui initie cette même action, ainsi que des experts.

- **Accompagnement des porteurs de projets de l'ESS**

Si rhizome semble de mieux en mieux identifié et reconnu par de nombreux partenaires, il reste nécessaire de maintenir les efforts de communication et de relations partenariales.

Une partie du financement de ce dispositif sera assurée, pour la première fois et en principe pour les années à venir, par des fonds FSE gérés par la Région, avec des répercussions sur la trésorerie de l'association et une vigilance accrue en matière de règles liées à l'utilisation de ces fonds.

- **La formation professionnelle**

Nous avons mené en 2021 une démarche de certification Qualiopi afin de pouvoir mobiliser en complément des subventions, plafonnées depuis plusieurs années, les financements de la formation professionnelle (CPF, OPCOs) et avoir ainsi les moyens continuer à accueillir tout porteur de projet, le flux actuel étant supérieur à ce que nous permettent nos subventions actuelles. Cette démarche reste à finaliser. Dans son prolongement, nous souhaitons développer une nouvelle offre de formation portant sur le développement des compétences entrepreneuriales, transférable à tout projet d'insertion professionnelle, et nous doter d'une plate-forme numérique. Nous avons reçu pour ce faire un soutien, en 2021, du Fonds Régional pour l'innovation dans la formation (FRIF), pour une mise en oeuvre sur 2021/2022. Au vu de la concomitance du développement de plusieurs nouveaux projets, des délais auxquels nous avons du faire face pour recruter et former les nouveaux salariés nécessaires pour mener à bien ces différentes missions, nous avons fait le choix de demander un report de ce projet à début 2023.

- **Entreprendre la ruralité**

Un enjeu pour cette année est la mise en oeuvre du programme « Entreprendre la ruralité » impliquant la coordination des partenaires du projet « Ensemble », la mobilisation des partenaires locaux sur les territoires concernés, la définition de l'offre et des outils d'accompagnement, et l'obtention de cofinancements pour ce dispositif. Deux personnes ont été recrutées pour participer à l'animation de ce dispositif, dont une pour la Creuse.

- A moyen et long terme

Le propriétaire des locaux ayant accepté de vendre le corps de ferme dans lequel se situe depuis 2003 le siège social d'**airelle**, une SCIC a été constituée pour l'achat. Cette acquisition permettra d'une part de sécuriser les loyers d'airelle, d'autre part et surtout de monter un projet de centre de ressources dédié à l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat et comprenant deux volets :

- ⇒ la mise en réseau avec des partenaires,
- ⇒ un projet immobilier de type tiers-lieu en valorisant les bâtiments présents sur le site.

« Initiative et Solidarité »

L'initiative est au cœur du développement local. Pour qu'il soit fort et de qualité, il faut des initiatives nombreuses, bien conduites et répondant à des opportunités ou à des besoins réels.

L'initiative peut être un facteur de citoyenneté, et donc de démocratie :

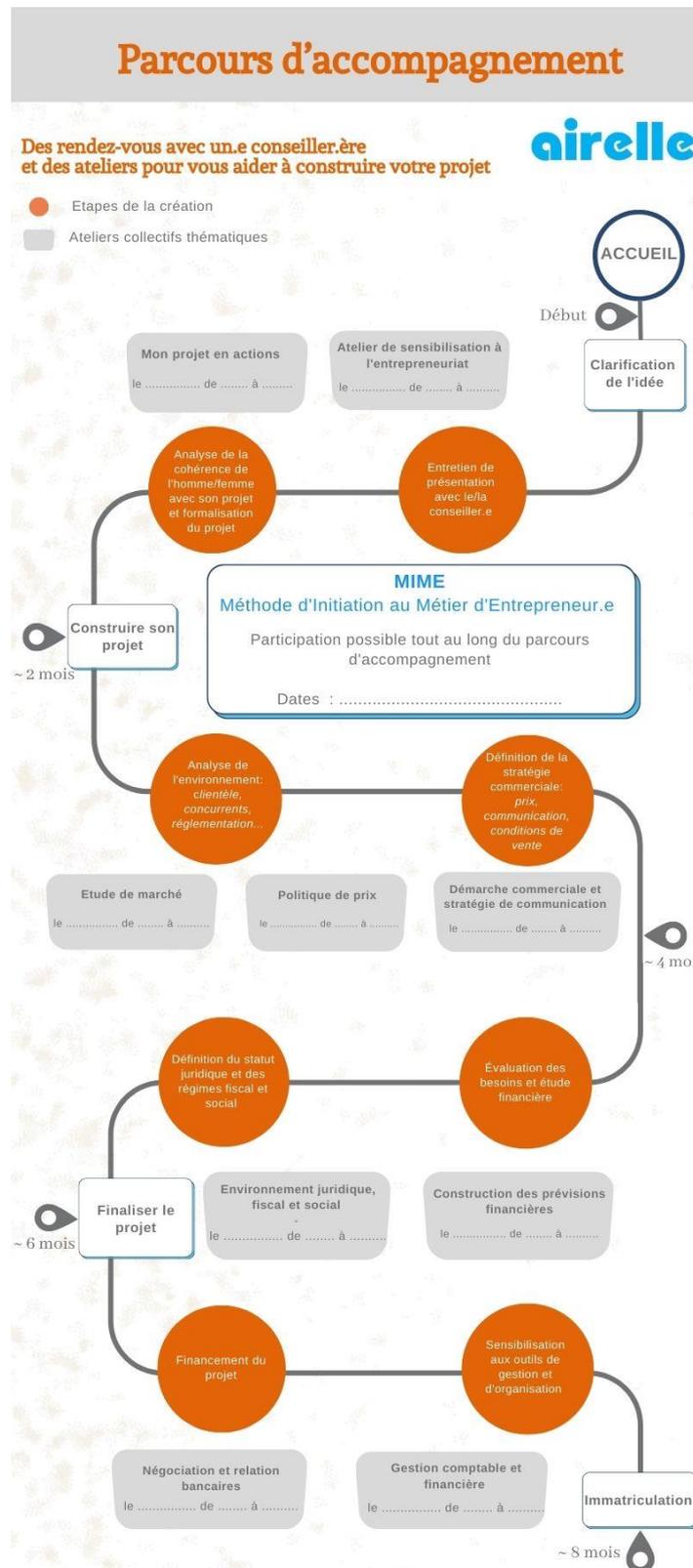
- parce qu'elle permet à des individus ou à des groupes de mieux maîtriser leur destin,
- parce qu'elle contribue à développer l'activité, l'emploi et la richesse commune,
- parce qu'elle fait l'avenir des territoires dans lesquels elle s'inscrit et permet leur développement harmonieux.

Voilà pourquoi, depuis 30 ans, l'association soutient les initiatives, en particulier celles de création d'entreprises, ceci en accompagnant par le conseil et la formation tous ceux qui entreprennent : pour qu'ils réussissent.

Nous faisons notre métier avec le souci de la qualité et de l'autonomie des personnes, conformément à notre éthique. La solidarité doit être le ciment du développement local. Sans elle, il ne saurait être complet, équilibré, satisfaisant pour le plus grand nombre. La solidarité est aussi une condition de la démocratie.

Lorsqu'elle ne fonctionne pas, les risques de déchirure sociale s'accroissent. C'est dans cette perspective que l'association travaille pour plus de solidarité locale : en épaulant ceux qui en sont porteurs, et, notamment, les entrepreneurs de l'insertion; mais aussi en veillant à ce que le droit d'entreprendre soit ouvert à tous et que l'acte d'entreprendre ne soit pas isolé.

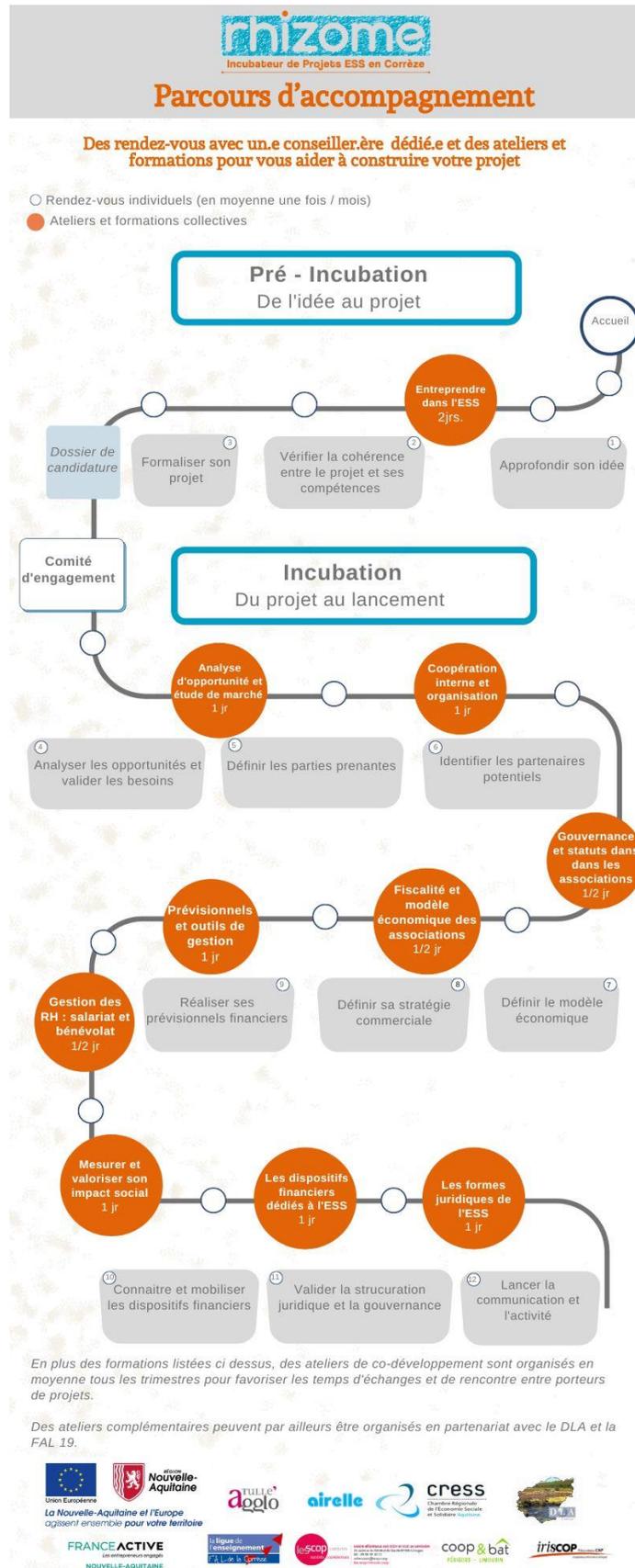
C'est également dans cette perspective que nous souhaitons favoriser la citoyenneté dans l'entreprise et la citoyenneté de l'entreprise dans son environnement. Nous appliquons ces principes dans notre propre organisation. Initiative et solidarité sont les valeurs au fondement de l'association, et de son engagement. Elle a la volonté de les promouvoir avec tous ceux qui y adhèrent.



Ces actions d'accompagnement sont organisées avec le concours de nos partenaires :



Annexe 3 - Parcours d'accompagnement rhizome





ENTREPRENDRE LA RURALITÉ

MANIFESTE

Les territoires ruraux sont multiples et traversés par des dynamiques locales contrastées. Après une longue période d'exode rural, la population des campagnes augmente de nouveau depuis la fin des années 1990, un mouvement qui s'est accéléré dans le contexte de la crise sanitaire. Le cadre de vie, le prix de l'immobilier et la proximité avec la nature sont autant d'atouts mis en avant par celles et ceux qui ont fait le choix d'une vie en-dehors des métropoles et des villes moyennes. Pour autant, une partie des territoires ruraux souffre de difficultés importantes en termes d'offre de services, de dynamisme de la vie locale ou encore d'accès aux bassins d'emploi.

Pour répondre à ces enjeux et revitaliser ces territoires fragilisés, nous sommes convaincus de l'opportunité que représente l'entrepreneuriat de territoire sur des thématiques aussi variées que le bien vieillir, l'accès aux circuits courts, le lien social, ou encore la valorisation des savoir-faire. Nous entendons l'entrepreneuriat de territoire comme un mode d'entreprendre qui s'appuie sur la mobilisation des écosystèmes locaux (ressources et acteurs) dans les activités économiques qu'il déploie, afin de répondre de manière durable aux besoins sociaux, environnementaux et culturels de ses habitants. Il participe ainsi à accélérer la transition des territoires.

Plus précisément, l'entrepreneuriat de territoire fédère des acteurs qui partagent selon nous trois principes d'action, à savoir :

- **L'inscription dans une démarche d'ancrage local** : chaque territoire présente des spécificités propres (ressources, patrimoine, histoire, savoir-faire, géographie) sur lesquelles les entrepreneurs de territoire s'appuient pour définir leur projet et mettre en œuvre leurs activités. Ils valorisent les ressources territoriales et participent ainsi au développement et au dynamisme local.
- **L'animation d'une dynamique collective** : l'entrepreneuriat de territoire repose sur la coopération et les partenariats entre de nombreuses parties prenantes (habitants, bénéficiaires, acteurs publics et privés). Cette démarche a pour objectif d'identifier et de qualifier les besoins locaux et de délivrer des solutions adaptées au contexte local.

- **La création de valeur sociétale** : les activités économiques développées par les entrepreneurs de territoire visent un impact vertueux sur le plan social, environnemental ou culturel sur le territoire et auprès de ses habitants. Elles reposent sur un engagement fort des acteurs impliqués, et participent ainsi à une transformation systémique des territoires vers un développement plus durable.

Entreprendre la ruralité est un programme impulsé par un collectif de financeurs (Fondation Entreprendre, Fondation RTE, les activités sociales d'AG2R LA MONDIALE et Terre & Fils) et d'opérateurs de l'accompagnement, lauréats du programme (Airelle, Atis, La Chartreuse de Neuville, Ronalpia) qui souhaite encourager les initiatives qui relèvent de l'entrepreneuriat de territoire en milieu rural.

Le collectif du programme « Entreprendre la Ruralité » s'appuie aussi sur une démarche de recherche-action et d'évaluation d'impact sociétal menée avec le soutien des Petites Rivières, de l'Agence Phare et d'Impact Track. L'objectif est de pouvoir capitaliser au mieux l'expérimentation réalisée dans le cadre du programme afin de partager le plus largement possible les enseignements. Ainsi, Entreprendre la Ruralité souhaite contribuer à accompagner la revitalisation des territoires ruraux grâce à l'entrepreneuriat. **Nous appelons donc tous les acteurs intéressés à se manifester auprès de nous afin de pouvoir partager et enrichir nos enseignements et les associer plus largement si cela était opportun. Accompagnons tous ensemble l'entrepreneuriat dont les territoires ruraux ont besoin !**